



Pbl vices caches sur automobiles

Par **dorothee78**, le **18/09/2008** à **13:08**

bjr a tous j'ai acheter une voiture il y a moin d'une semaine le soir meme j'ai commencé a avoir d soucis avec je suis passer chez un garagiste il a bien confirmer mes doutes vices cachés j'ai contacter le vendeur (particulier) par telephone pour trouver un arrangement a l'ammiable soit restitution du cheque et de la voiture refus total nie les defauts sur la voiture j'ai ete voir mon assureur qui lui a envoyer un recommandé si je n'ai pas de reponse sous 8jrs il faudra que je fasse appel a un expert puis lancer une procedure judiciaire je ne sais vraiment pas comment tout cela se deroule les demarches a effectuer le temps que sa prendra le cout aussi bien evidemment merci de votrre aide

Par **citoyenalpha**, le **18/09/2008** à **17:58**

Bonjour

un post est disponible dans la partie "droit routier"

Merci de vous y référer.

Restant à votre disposition.